

## **SPINEWAY**

Société Anonyme au capital de 663 161,26 euros  
Siège social : 7 Allée du Moulin Berger, Bâtiment 7  
69130 Ecully

484 163 985 RCS Lyon

---

### **ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 8 MARS 2021**

#### **Rapport de gestion et de groupe du Conseil d'Administration**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société et du Groupe Spineway durant l'exercice clos le 31 décembre 2020, de soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés dudit exercice, arrêtés par les Conseils d'Administration en date du 25 janvier 2021 et du 11 février 2021, ainsi que diverses résolutions de la compétence extraordinaire de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance :

- des rapports de votre Commissaire aux Comptes,
- du rapport du Conseil d'Administration relatif aux propositions de résolutions non liées à l'approbation des comptes de l'exercice écoulé,
- du rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 dernier alinéa du Code de commerce, lequel intègre notamment la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la société, durant l'exercice écoulé, ainsi le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital.

En outre, nous vous précisons qu'est annexé au présent rapport, conformément à l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices clos.

## **I. ACTIVITE ET SITUATION DU GROUPE**

### **A. Périmètre de consolidation**

Il s'agit du quatrième exercice de consolidation du Groupe Spineway (ci-après le « **Groupe** »).

Le Groupe comprend la société Spineway, société mère du Groupe, et sa filiale américaine Spineway USA Inc., détenue à 100% et consolidée par intégration globale.

### **B. Activité du Groupe au cours de l'exercice**

En 2020, le Groupe Spineway a réalisé un chiffre d'affaires de 3 379 K€ contre 5 018 K€ en 2019.

Spineway affiche sur le mois de décembre 2020 un net redressement de ses ventes (+ 30% par rapport à décembre 2019) qui lui permet d'enregistrer au 4<sup>ème</sup> trimestre un chiffre d'affaires de 1 068 k€, en progression de 21% par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020. Cette dynamique positive porte le chiffre d'affaires annuel du Groupe à 3 379 k€ et réduit l'écart par rapport à 2019 (- 33%) dans une année très perturbée par la crise du Covid-19.

Les ventes en **Amérique Latine**, zone particulièrement touchée par la crise sanitaire, restent pénalisées par les restrictions liées à cette pandémie et par la contreperformance de la Colombie, du Mexique mais surtout du Pérou, dont la montée en puissance prévue sur l'année est décalée à 2021. Néanmoins, le principal client de la zone (Brésil) réussi à conserver son niveau d'activité et affiche une remarquable stabilité (avec un retrait limité de 1% par rapport à 2019). De plus, l'activité de l'ensemble de la zone s'améliore sur le 4<sup>ème</sup> trimestre par rapport aux deux trimestres précédents et affiche un repli mesuré de 23% par rapport à 2019. Ainsi, le chiffre d'affaires annuel s'établit en Amérique Latine à 1 494 k€ à fin 2020 (- 42%) et représente 44% du chiffre d'affaires total.

L'**Asie** bénéficie pour sa part, d'une très forte progression de son activité en décembre 2020 (+ 167% par rapport à 2019) liée au déploiement du contrat avec le Japon initié sur le 3<sup>ème</sup> trimestre 2020 en pleine crise Covid. Un autre point de satisfaction est la bonne performance de la Thaïlande, client historique sur un territoire peu touché par le virus. Cette progression permet à la zone Asie de totaliser un chiffre d'affaires de 841 k€ sur l'année 2020 (+ 19%) et de voir sa contribution au chiffre d'affaires du groupe remonter à 25% (contre 14% l'an passé) tiré par le 4<sup>ème</sup> trimestre en hausse de 71% par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2019.

La zone **Moyen-Orient/Afrique** connaît des performances contrastées en fonction des pays et marque une décroissance contenue de 31% sur l'année 2020 pour s'inscrire à près de 300 k€. Ce résultat est notamment lié au 4<sup>ème</sup> trimestre en forte progression (meilleur trimestre 2020 et à + 128% par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2019).

L'activité en **Europe** reste quant à elle limitée et totalise près de 700 k€ sur l'année 2020 (- 39% par rapport à 2019). La reprise constatée en France au 3<sup>ème</sup> trimestre a été freinée par la conjoncture et ne s'est pas confirmée sur la fin d'année. De même, en Lituanie et en Italie où les ventes ont également marqué un ralentissement lié à l'arrêt des chirurgies courantes dans les pays.

La reprise progressive de l'activité confirmée trimestre après trimestre, l'accélération des ventes en Asie et les nouvelles perspectives en Amérique Latine liées au décalage de certains marchés, devraient permettre au Groupe de retrouver graduellement une activité plus normative. Fort de cette fin d'année dynamique, Spineway va poursuivre ses efforts commerciaux sur ses zones historiques en restant attentif à toutes opportunités de développements sur de nouveaux territoires stratégiques et de croissance externe créatrice de valeur.

Le résultat d'exploitation consolidé s'élève à -1 910 K€ au 31 décembre 2020 contre -2 325 K€ en 2019,

Le résultat courant avant impôt ressort à -14 189 K€ au 31 décembre 2020 contre -2 466 K€ en 2019.

Le résultat net du Groupe ressort à -14 105 K€ au 31 décembre 2020 contre -2 876 K€ en 2019.

### **C. Evènement marquants survenus au niveau du Groupe au cours de l'exercice**

Depuis quelques mois, l'épidémie de Coronavirus touche de nombreux pays. La France est concernée via les mesures de confinement prises depuis mi-mars, mais aussi la filiale nord-américaine et, d'une manière plus large, la plupart des pays dans lesquels le Groupe Spineway évolue. Cette crise mondiale est sans précédent.

L'ampleur et la nature exacte de ses conséquences demeurent à ce jour incertaines.

L'impact de la baisse du chiffre d'affaires amplifiée par une présence à l'export dans des pays très fortement touchés, est légèrement atténué au niveau du résultat par des économies de coûts notamment en lien avec :

- la suppression des salons et congrès ainsi que des déplacements des commerciaux et chirurgiens ;
- la mise en place dès mars 2020 d'activité partielle et de reports de charges pour un montant total de 399 K€ en 2020 ;
- la mise en place des protocoles sanitaires au niveau du groupe a engendré des dépenses spécifiques, comme celles indispensables à la sécurisation des sites et des salariés : signalétiques révisées, achat de gel, achat de masques et achat de désinfectant notamment ; celles-ci restent néanmoins limitées.

Néanmoins, les équipes Spineway sont pleinement mobilisées pour assurer la continuité de l'activité. Elles ajustent en temps réel des plans d'actions et se sont préparées au mieux à la reprise afin de limiter au maximum les incidences de cette crise sanitaire.

Ainsi, dans le cadre des mesures gouvernementales destinées à soutenir les entreprises, Spineway a obtenu l'accord de ses banques pour l'octroi d'un Prêt Garanti par l'État d'un montant de 1 270 000 euros, soit le maximum accordable. Ce prêt vient ainsi renforcer la trésorerie du groupe et lui permet de maintenir ses activités jusqu'à la reprise des chirurgies sur l'ensemble de ses zones d'implantation.

La filiale SPW INC a bénéficié d'une subvention de 42 K€ qui lui a été attribuée dans ce contexte de Covid-19.

Compte tenu de la baisse du chiffre d'affaires, la société a poursuivi ses actions de rationalisation des stocks et de recherche d'amélioration du BFR.

Différents impacts additionnels potentiels pourraient néanmoins concerner le groupe à moyen terme dont :

- d'éventuels problèmes de solvabilité de certains de ses clients ou a minima une augmentation des délais de règlement, problèmes non rencontrés sur 2020 ;
- d'une manière générale, une baisse ou un retard du chiffre d'affaires attendu par rapport au plan de croissance organique 2020-2021 ;
- des retards et des difficultés dans la collecte de données cliniques et volet réglementaire.

La continuité d'exploitation n'est pour ainsi, sur la base des éléments connus à date, nullement remise en question. Le groupe peut notamment s'appuyer sur son financement Negma. Spineway étudie par ailleurs chaque dispositif permettant d'optimiser les besoins de trésorerie court terme selon les décrets et mesures gouvernementales publiés au fil de l'eau.

Par ailleurs, le groupe soucieux de la santé des salariés, des sous-traitants et fournisseurs avait mis en place de nouvelles procédures et développé au maximum le télétravail pendant la période de confinement et reste flexible en fonction de l'évolution de la situation.

#### **D. Activité en matière de recherche et de développement**

Le Groupe travaille sur plusieurs projets d'innovation qu'il ne souhaite pas détailler, pour des raisons de confidentialité, au vu de la situation très concurrentielle du marché.

Les dépenses de recherches et développement activées au cours de l'exercice au titre de ces projets s'établissent à 902 K€ en 2020.

Au 31 décembre 2020, le crédit d'impôt recherche (CIR) de 220 K€ correspond au CIR à recevoir au titre de l'exercice 2020. Les crédits d'impôt recherche et crédit d'impôt innovation ont été classés en « Autres produits » pour un montant total de 232 k€.

De la même façon le groupe continue sa politique en matière de propriété intellectuelle et dépose régulièrement des demandes de brevets et marques.

#### **E. Evènements important survenus depuis la clôture de l'exercice**

Aucun événement important particulier n'est à signaler depuis le clôture de l'exercice, à l'exception de l'émission de la seconde tranche de la phase 3 d'un total de 6.000.000 d'euros du financement Negma intervenue le 4 janvier 2021 pour 400 bons d'émission donnant droit à 400 obligations convertibles d'une valeur nominale de 2 500 euros, soit un montant total de 1 000 000 d'euros d'emprunt obligataire, montant entièrement apporté en trésorerie pour 1.000.000 d'euros et entièrement converti depuis cette date.

Toujours en lien avec cette 3<sup>ème</sup> phase de financement Negma, une 3<sup>ème</sup> tranche a été réalisée le 19 janvier 2021. Elle donne droit à un montant total de 1.500.000 euros d'emprunt obligataire intégralement apporté en trésorerie (soit 600 bons d'émission donnant droit à 600 obligations convertibles d'une valeur nominale de 2 500 euros).

#### **F. Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

La principale incertitude dans toutes les zones géographiques où le groupe opère reste le risque de voir arriver une troisième vague épidémique. Le groupe reste à ce jour très strict sur le respect du protocole sanitaire avec notamment le port du masque obligatoire sauf pour les postes isolés et/ou lorsque le port du masque est inopérant.

La deuxième incertitude ou opportunité pour le groupe, lié aux méfaits du Covid-19 est l'évolution des politiques entre les États et l'impact sur le commerce mondial.

Enfin, l'incertitude macro-économique mondiale reste l'impossibilité et la difficulté à bien cibler le niveau de reprise d'activité des prochains mois. Il faut à la fois être prudent et anticiper une prolongation plus ou moins durable de la perturbation des marchés, tout en étant prêt à faire face à une reprise brutale et violente qui n'est pas à exclure et ainsi assurer les moyens de financement nécessaires à des besoins de fonds de roulement rapides.

## **II. ACTIVITE ET SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE**

## **A. Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice**

### **1. Caractéristiques de la société et rappel des opérations juridiques et financières réalisées au cours des exercices précédents**

La société Spineway est une société anonyme dont les titres sont admis aux négociations sur le marché Euronext Growth depuis le 13 février 2013.

Le 14 décembre 2017, Spineway a obtenu le visa de l'AMF n°17-638 suite au dépôt du Prospectus afin de transférer ses actions sur le compartiment « Offre au public » du marché Euronext Growth.

Au cours des exercices 2017, 2018, 2019 et 2020, il est rappelé que la société a consolidé ses fonds propres et quasi-fonds propres par le biais de (i) l'émission et de l'exercice des Orname réservé au profit du fonds d'investissement YA II PN, LTD, géré par Yorkville SPV Ltd, de (ii) l'augmentation de capital réservée à la société Tinavi Medical Technologies, (iii) de l'émission et de l'exercice des Oceane réservée au profit du fonds European High Growth Opportunities Securization Fund, de (iv) l'émission et de l'exercice d'OCABSA au profit de Negma Group Ltd, de (v) l'augmentation de capital souscrite par le fonds YA II PN, LTD et de (iv) l'augmentation de capital au profit de Park Capital. Un détail de ces différentes opérations est fourni dans les annexes comptables.

En outre, par décisions en date du 15 avril 2020, le Conseil d'Administration, faisant usage de la délégation de compétence conférée par l'Assemblée Générale du 4 avril 2019 en sa neuvième résolution, a constaté la création de 76 333 333 actions nouvelles et l'augmentation de capital corrélative de 763 333,33 euros résultant de la conversion de 76 OCEANE et l'exercice de 333 333 BSA par le fonds européen European High Growth Opportunities Securization Fund. En conséquence, le capital social a été porté à 4 545 710,79 euros.

Puis, par décisions en date du 19 mai 2020, le Président Directeur Général, faisant usage des pouvoirs qui lui ont été subdélégués par le Conseil d'Administration du 3 octobre 2019, a constaté une augmentation de capital de 4 565 217 d'euros par création de 456 521 700 actions nouvelles de 0.01 euro de valeur nominale chacune. En conséquence, le capital social a été porté à 9 110 927,79 euros.

Puis, par décisions en date du 25 mai 2020, le Conseil d'Administration, faisant usage de la délégation de compétence conférée par l'Assemblée Générale du 3 octobre 2019 en sa première résolution, a constaté la création de 805 000 000 actions nouvelles et l'augmentation de capital corrélative de 8 050 000 euros résultant de la conversion de 3 220 OCA par Negma Group Ltd. En conséquence, le capital social a été porté à 17 160 927,79 euros.

Puis, par délibérations de l'Assemblée Générale Mixte du 26 mai 2020, le capital social a été réduit de 12 012 649.45 euros, pour être ramené de 17 160 927.79 euros à 5 148 278.24 euros, par voie de diminution de la valeur nominale des actions de 0,01 euro à 0,003 euro.

Puis, par décisions en date du 10 septembre 2020, le Conseil d'Administration, faisant usage de la délégation de compétence conférée par l'Assemblée Générale du 3 octobre 2019 en sa première résolution, a constaté la création de 916 666 666 actions nouvelles et l'augmentation de capital corrélative de 2 750 000 euros résultant de la conversion de 1 100 OCA par Negma Group Ltd. En conséquence, le capital social a été porté à 7 898 278,34 euros.

Enfin, par délibérations de l'Assemblée Générale Mixte du 19 septembre 2020, le capital social a été réduit de 7 635 002.40 euros, pour être ramené de 7 898 278.34 euros à 263 275.94 euros, par voie de diminution de la valeur nominale des actions de 0,003 euro à 0,0001 euro.

Au 31 décembre 2020, le capital social (juridique) s'élevait toujours à 263 275.94 euros, alors que le capital social (comptable), par l'effet de la conversion régulière des OCA par Negma Group Ltd, s'élevait à 463 275,94 euros avec une prime d'émission s'élevant à 1,8M€.

## 2. Analyse de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé

En 2020, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 3 379 K€ contre 5 082 K€ en 2019.

Le résultat d'exploitation s'élève à -1 753 K€ contre -1 719 K€ en 2019.

Le résultat courant avant impôt ressort à -14 011 K€ (-1 876 K€ en 2019).

Enfin, après un résultat exceptionnel de 188 K€, l'exercice clos le 31 décembre 2020 se solde par un résultat net comptable de -13 591 K€ contre -3 332 K€ en 2019.

## B. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Nous vous renvoyons aux développements contenus dans le paragraphe I.E ci-dessus.

## C. Activité en matière de recherche et de développement

Nous vous renvoyons aux développements contenus dans le paragraphe I.D ci-dessus.

## D. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous vous renvoyons aux développements contenus dans le paragraphe I.F ci-dessus.

## E. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce, vous trouverez dans le tableau ci-dessous des informations concernant les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients.

	Article D441 L1 - Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D441 L1 - Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 JOUR	1 0 30 JOURS	31 0 60 JOURS	61 0 90 JOURS	91 JOURS ET PLUS	TOTAL (1 JOUR ET PLUS)	0 JOUR	1 0 30 JOURS	31 0 60 JOURS	61 0 90 JOURS	91 JOURS ET PLUS	TOTAL (1 JOUR ET PLUS)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre de factures concernées	17					53	13					54
Montant total des factures concernées HT	41 934 €	71 475 €	148 €	39 500 €	69 777 €	180 900 €	211 948 €	206 197 €	100 163 €	1 519 €	44 203 €	352 082 €
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	1%	2%	0%	1%	2%	6%						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice							6%	6%	3%	0%	1%	10%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre des factures exclues						-						-
Nombre total des factures exclues						-						-
<b>© Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)</b>												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiements	60 jours date de facture - Sauf 2 fournisseurs réglés par traite à 90 et 120 jours le 10 du mois						Délais contractuels propres à chaque client					

### **III. FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Sur l'exercice 2020, la filiale américaine, la société Spineway USA Inc., a réalisé un chiffre d'affaires de 54 KUSD. Le résultat se solde par une perte de -531 KUSD.

La Société a décidé, compte-tenu de la complexité de la situation sur ce territoire, de mener à bien un plan d'optimisation des dépenses de cette filiale.

### **IV. RESULTATS - AFFECTATION**

#### **A. Examen des comptes et résultats**

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 3 379 615 euros contre 5 081 929 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 1 751 078 euros.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 1 314 415 euros contre 1 676 411 euros pour l'exercice 2019.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 2 090 390 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 46 099 euros contre 82 230 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 450 645 euros et le montant des charges sociales s'élève à 579 405 euros pour un effectif salarié moyen s'élevant, à la clôture de l'exercice, à 25 personnes.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 1 250 972 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 6 883 978 euros contre 8 122 321 euros pour l'exercice 2019.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -1 753 285 euros.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -12 257 410 euros en lien avec les compensations financières au titre du contrat Negma, charges n'ayant impliquées aucune sortie de trésorerie, mais l'émission d'actions nouvelles (-156 905 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à -14 010 695 euros.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 188 441 euros,
- de l'impôt sur les sociétés de -231 620 euros,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 se solde par un résultat net comptable de -13 590 634 euros.

Au 31 décembre 2020, le total du bilan de la Société s'élevait à 14 904 112 euros contre 12 423 771 euros pour l'exercice 2019.

## **B. Affectation du résultat**

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat net comptable de -13 590 634,39 euros, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- au compte « Réserves réglementées » un montant de ..... -13 064 949,60 euros,
- le solde, soit le montant de ..... -525 684,79 euros,  
au compte « Report à nouveau ».

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 10 001 377 euros.

## **C. Distributions antérieures de dividendes**

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

## **D. Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous demandons de bien vouloir approuver les dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal, qui se sont élevées à 22 172 euros et qui, compte tenu du résultat fiscal déficitaire, ont réduit le déficit reportable à due concurrence.

## **E. Analyse de l'évolution des résultats et de la situation financière de la société**

Comme cela a été précédemment expliqué, la société a vu son chiffre d'affaires passer de 5 082 K€ en 2019 à 3 379 K€.

Le poste emprunts et dettes s'élève à presque 4 314 K€ au 31 décembre 2020 (5 930 K€ au 31 décembre 2019).

Le poste « Disponibilités » au 31 décembre 2020 s'élève à 4 838 K€ contre à 2 530 K€ au 31 décembre 2019.

## **V. RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE**

Le Groupe exerce ses activités dans un environnement exigeant, particulièrement réglementé et en constante évolution. Ceci lui impose de veiller constamment à recenser et maîtriser les risques dont la survenance serait susceptible d'avoir un effet défavorable pour le Groupe, ses activités, sa situation financière, ses résultats ou le cours de son titre. Cette section présente les principaux risques auxquels le Groupe estime être exposé.

Le Groupe a procédé à une revue des risques pouvant avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à réaliser ses objectifs et considère qu'il n'y a pas d'autres risques

significatifs que ceux présentés ci-après. D'autres risques dont le Groupe n'a pas actuellement connaissance ou qu'il ne considère pas comme significatifs à la date du présent rapport pourraient avoir un effet négatif.

Type de risque	Descriptif	Impact	Gestion du risque
<b>Risque conjoncturel</b>			
Situation sanitaire et pandémie mondiale	Dès le début de la crise covid, le groupe a été confronté à une forte diminution puis à l'arrêt de bon nombre de chirurgies non vitales. La reprise est très progressive. L'impact principal de cette crise est ainsi une baisse significative du CA sur 2020 et des incertitudes quant au niveau de reprise et des perspectives pour 2021 malgré un 4 <sup>ème</sup> trimestre quasiment au niveau de celui de 2019.	Moyen	La société a ainsi activé l'ensemble des dispositifs gouvernementaux et sécurisé ses besoins de trésorerie courante de manière à pouvoir passer la crise. Des actions de rationalisation des stocks et amélioration du BFR ont aussi été menées dans ce sens. Le groupe a également su s'adapter en développant de nouvelles pratiques commerciales et marketing agiles afin de maintenir une proximité clients. La société a enfin tiré partie de ce temps pour mener à bien de nombreux projets internes et poursuivre ses efforts d'innovation pour préparer le futur.
<b>Risques financiers</b>			
Besoin en fonds de roulement d'exploitation	Des niveaux de stock élevés en lien avec une profondeur de gammes importante, des délais de règlement clients élevés en lien avec les pays clients et des fournisseurs concentrés en France maximisent les besoins en fonds de roulement. Ces besoins deviennent bien plus prégnants en période de croissance ou pour anticiper une reprise pour être réactifs face aux besoins clients	Significatif, incidence élevée	La société a ainsi mis en place des lignes de trésorerie court terme et peut encore avoir recours à d'autres modes de financement de type affacturage non encore déployés à ce jour pour limiter ce risque. Une meilleure proximité et suivi des clients avec le déploiement d'une nouvelle politique commerciale en cours ont permis d'imposer pour certains clients et des commandes importantes des paiements comptant, la vente d'instruments en lieu et place de mise à disposition. Ces mesures ont déjà permis d'améliorer le délai de règlement malgré la crise covid. De même, les nouveaux clients incluent des conditions de paiement permettant de réduire ce risque.

<p>Besoin de financement</p>	<p>La société, compte-tenu de frais de fonctionnement élevés notamment en lien avec des enjeux réglementaires coûteux et des difficultés conjoncturelles d'atteinte de taille critique, a besoin de financement important depuis quelques années. Pour cela, elle a recours à des instruments dilutifs de type OCABSA via financement apporté par des fonds de type equity line n'ayant pas pour finalité de rester durablement actionnaires. L'obtention de tels fonds est dans une certaine mesure subordonnée à la liquidité des marchés.</p>	<p>Significatif</p>	<p>Ce risque est levé sur un horizon MT via la signature d'un contrat de financement avec le fonds Negma pour une enveloppe totale de 40 M€ destinée non seulement à financer les projets de croissance externe mais aussi de survenir aux besoins de trésorerie.</p> <p>Ce contrat a pu ainsi être utilisé pour la pérennité de la société compte-tenu d'un niveau de liquidité très bon malgré la situation de pandémie.</p> <p>Des négociations ont également eu lieu avec divers banques de manière à sécuriser les besoins de trésorerie, ce qui a permis de faire entrer un nouveau partenaire bancaire de qualité prêt à monter en puissance pour financer du BFR</p>
<p>Dépendance clients</p>	<p>La société reste globalement dépendante d'un nombre limité de clients historiques. Notamment, sur le grand export, la société a recours à un réseau de distributeurs sur lequel la société n'a pas de réel contrôle. De plus, compte-tenu du chiffre d'affaires important réalisé en Amérique Latine, zone soumise à des enjeux géopolitiques et économiques récurrents, le groupe est exposé à un risque de défaillance de ses distributeurs. Elle est aussi confrontée à des délais de règlement élevés dans ces pays rendant les besoins de BFR importants en période de croissance.</p>	<p>Significatif pour quelques clients</p>	<p>La société est en train de mettre en œuvre une nouvelle politique commerciale de manière à sécuriser et fidéliser ses clients historiques tout en diminuant le risque financier (cf risque BFR).</p> <p>Par ailleurs, la société travaille activement pour diversifier son portefeuille clients dans de nouveaux territoires (contrat Japon, Equateur, Arménie,...) ce qui permet de diluer ce risque d'autant plus que les critères retenus par la société ont été durcis pour l'entrée de nouveaux contrats.</p> <p>Afin de diminuer ce risque, la société est également en recherche de nouveaux distributeurs tant dans ses zones historiques que sur de nouveaux territoires à situation géopolitique et</p>

			<p>économique plus favorables.</p> <p>Enfin, la société a décalé à 2021, du fait de la crise l'étude de nouveaux partenaires (banque, assurance, société spécialisée) des options d'affacturage et couverture grand export de manière à raccourcir la problématique de délais de règlements et diminuer le risque financier de défaillance. Elle travaille notamment avec la BPI pour une mise en place de garanties sur le 2d trimestre.</p>
Risque de change	Les ventes sont essentiellement réalisées à l'export et notamment dans des zones exposées pour la monnaie locale à des fluctuations de change qui peuvent-être importantes.	Peu significatif, risque théorique	La majorité des ventes sont en dollars ou en euros ce qui limite les risques d'exposition au change ses devises étant stables. Par ailleurs, la baisse d'activité de la filiale US diminue de fait ce risque.
Risque de taux d'intérêt	La dette financière court terme (billets financiers et mobilisations de créances étrangères) est principalement indexée sur l'Euribor et donc à taux variable. Une remontée des taux aurait un impact négatif sur les charges financières de la Société.	Peu significatif	Néanmoins, compte-tenu de la diminution de ces financements cet impact resterait très limité.
Gestion des stocks	Une partie du stock est constitué de produits stériles et donc avec une date de péremption ce qui rend primordial une saine gestion des stocks de manière à minimiser les risques de dépréciation. Ce risque est amplifié par la pratique dans le secteur de stocks en dépôt et consignation dans les hôpitaux rendant plus difficile la rotation des stocks et des dates de péremption.	Risque moyen	<p>Le groupe a mis en place des procédures de manière à diminuer au maximum ce risque et optimiser au mieux ses stocks. Un travail important de revue des stocks a été effectué depuis 2019 qui devrait porter pleinement ses fruits à compter de 2021.</p> <p>La revue des process avec les hôpitaux vise à diminuer les stocks en dépôts et consignation, notamment via la mise en place d'un reporting et d'inventaires plus fréquents visant à réduire l'immobilisation des kits d'instruments et les problèmes de péremption par davantage de pédagogie et suivi</p>

			<p>De même, la nouvelle politique commerciale reposant sur davantage de ventes DDI limitera le montant des kits d'instruments en dépôt.</p> <p>Ce risque en changement réglementaire demeure toutefois présent, notamment en lien avec les échéances de prolongation de certificats MDD et l'écoulement des stocks concernés.</p>
<b>Risques réglementaires</b>			
Contraintes réglementaires	<p>Les enjeux réglementaires et législatifs en lien avec l'obtention des certifications et homologations sont très importants. Ce particulièrement en cas de changement de référentiels comme actuellement celui CE qui nécessite un process d'homologation lourd et coûteux. Mais aussi d'une manière générale pour avoir accès aux marchés et avoir la possibilité de vendre ses produits ou futures produits. La société peut s'appuyer sur une équipe structurée et compétente pour limiter le risque de perte d'autorisations, certifications ou non renouvellement.</p>	Significatif pour le marquage CE et 510 K (US)	<p>La société ayant conscience des enjeux a mobilisé des budgets importants d'ici 2022 afin de garantir le passage sous le nouveau référentiel CE MDR. De même, la société a changé d'organisme notificateur (travaillant dorénavant avec le TUV) ce qui lui a permis de pouvoir solliciter l'extension de l'ensemble de ces gammes sous marquage MDD. Le process est en cours et sécurisera les homologations jusqu'en mai 2024. Les efforts en ressources ont également été maintenues avec un recours à des intervenants extérieurs (CDD, free-lance, prestataire) notamment pour la partie collecte des données clinique. Ces renforts permettent ainsi de sécuriser l'ensemble du process MDRR avec un 1<sup>er</sup> dossier (instruments) qui devrait voir la 1<sup>ère</sup> homologation en MDR avant l'été 2021.</p>
<b>Risques environnementaux</b>			
Environnement concurrentiel	<p>Le marché est partagé entre de multiples acteurs dont 10 majeurs ce qui rend la concurrence très forte tant sur les prix que sur les territoires ainsi que dans les recherches de partenariats avec des distributeurs ou des chirurgiens / hôpitaux « clients » finaux. Les barrières à l'entrée sont toutefois importantes limitant l'arrivée de nouveaux concurrents. L'enjeu</p>	Peu significatif vu l'historique relationnel et le positionnement Spineway	<p>Un nouveau plan marketing et une nouvelle politique commerciale sont en cours de déploiement bien que ralenti par la crise covid. Ceux-ci reposent sur la création d'un partenariat renforcé avec les clients ce qui a</p>

	<p>porte davantage sur les risques de concentration, l'adaptation aux besoins du marché notamment via une capacité d'innovation importante.</p>		<p>déjà permis de diminuer ce risque par une meilleure écoute et présence sur le terrain. Un reporting à destination des clients a ainsi été mis en place ainsi que nombreux projets digitaux (webinars, formations, présentation produits,...) afin de renforcer ce lien et apporter un véritable accompagnement gagnant-gagnant.</p> <p>La société a aussi initié un plan d'actions visant à renforcer ses liens avec les chirurgiens référents (KOL) prescripteurs sur nos marchés.</p> <p>La société mène aussi actuellement des projets de manière à créer de la valeur et garantir ses parts de marchés via des partenariats produits / innovation notamment.</p>
<p>Politique de remboursement des dispositifs médicaux</p>	<p>Les prix de vente des produits Spineway sont très fortement corrélés aux montants de remboursement des dispositifs médicaux. Une tendance mondiale à une diminution des prises en charges amplifie cette sensibilité et augmente les enjeux de mix-produits, clients, canaux de distribution de manière à maintenir des niveaux de marge suffisants. La maîtrise de ce risque passe par une veille des conditions de marché, la recherche de distributeurs - partenaires avec lesquels mieux répartir les efforts ainsi que par une optimisation des prix de revient.</p>	<p>Peu significatif</p>	<p>Le groupe a néanmoins une marge importante ayant encore peu de ventes sur les zones à plus forte rentabilité et réorientant ses gammes vers du premium mieux valorisé. Les nouveaux clients orientés davantage Premium permettent ainsi d'augmenter les marges.</p>
<p>Politique de développement international</p>	<p>Sur un marché mondial avec de multiples acteurs de petites taille et des réalités marchés très différentes, le choix d'une orientation export présente un risque de dilution des actions et de retour sur investissement non suffisant.</p>	<p>Significatif en théorie</p>	<p>La société afin de limiter ce risque et pallier à une équipe commerciale limitée du fait de sa taille a mis en place des process décisionnaires de manière à prioriser ses actions selon 3 critères principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• marché et/ou clients Premium en lien avec la politique d'innovation soutenue (gamme MIS / MISTI) afin d'avoir des arguments</li> </ul>

			<p>concurrentiels techniques différenciant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• marché avec de hauts potentiels de chiffre d'affaires mais présentant souvent des barrières à l'entrée réglementaires importantes (Chine) en se faisant accompagner par des experts pays (Business France, BPI) sur ces territoires</li> <li>• marché à fortes marges via la recherche de partenariats avec des sociétés locales afin de mieux appréhender les modèles économiques (marché US par exemple).</li> </ul>
Politique d'innovation	Les besoins et pratiques des chirurgiens (clients finaux) évoluent constamment et peuvent aussi différer d'un pays à l'autre. L'effort en innovation est donc nécessaire pour pouvoir répondre à ses attentes et rester concurrentiel.	Risque moyen	<p>Ce risque est limité de fait par les nouvelles exigences réglementaires restrictives à court terme les possibilités d'innovation conséquentes notamment en matière d'implants.</p> <p>La société a néanmoins maintenu un niveau important de projets d'innovation, souvent longs, afin de pouvoir préparer le futur et notamment en travaillant sur les volets instruments avec de nouveaux concepts produits, matériaux et techniques opératoires via des partenariats avec des chirurgiens inventeurs.</p>
<b>Risques capitalistiques et juridiques</b>			
Risque de dilution du capital	Le statut de société cotée ainsi que le recours à des outils de financement dilutifs via les contrats de financement en valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital social de la société, présente un risque de dilution importante du capital.	Risque significatif	La société est consciente de ce risque et a mis en place une gouvernance adaptée permettant de sécuriser, via des délégations de compétences au Conseil d'administration, le processus décisionnaire et la mise en œuvre des

			<p>plans stratégiques et opérationnels.</p> <p>La société cherche également à développer des relations davantage de proximité avec ses actionnaires afin de leur permettre d'accompagner les besoins juridiques et opérationnels du groupe.</p>
--	--	--	---

## **VI. INSTRUMENTS FINANCIERS ET POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS**

Au 31 décembre 2020, la dette de la société est majoritairement constituée de dettes court terme, celles-ci étant composées de billets financiers court terme et de Mobilisation de Créances Nées à l'Étranger (« MCNE »). Ces outils court terme sont indexés sur le taux Euribor 3 mois. La société n'a pas jugé opportun pour l'instant de se couvrir sur une remontée de l'Euribor 3 mois, mais reste vigilante quant à son évolution et ne s'interdit pas cette possibilité dans le futur.

Les emprunts moyens et longs termes sont à taux fixes et ont été souscrits en euros sauf un emprunt de 500 k\$ ayant servi à capitaliser la filiale américaine.

Les billets financiers et les MCNE sont à taux variables.

Le détail des outils court-terme utilisés au 31 décembre 2020 est le suivant :

MCNE : 529 867 euros sur un total de 1 040 000 euros. Les MCNE arrivent à échéance au paiement de la facture par le client.

BF : 350 000 euros sur un total de 350 000 euros. Les billets financiers sont souscrits pour 90 jours. Les dates d'échéance des billets utilisés au 31 décembre 2020 vont du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 mars 2021. Ils sont ensuite renouvelés.

L'activité de Spineway induit un besoin en fonds de roulement important lié aux délais d'encaissements des créances clients, établissements de santé en France et distributeurs hors France, et un niveau de stocks élevé rendu nécessaire par la disponibilité des gammes d'implants.

La continuité d'exploitation 2021 est basée sur :

- des hypothèses d'encaissements liées au budget de chiffre d'affaires,
- les lignes de financement du BFR par le pool bancaire : au 31 décembre 2020, 46% des lignes ont été renouvelées ; une ligne de billets financiers a notamment été réduite pour un total de 380 K€ ; ces lignes de financement seront renégociées sur l'exercice 2021 ;
- les financements garantis dans le cadre du contrat Negma dédiés aux besoins de trésorerie liés à l'activité et à la croissance organique qui sécurisent les besoins de trésorerie a minima de l'année à venir.

## **VII. TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices clos par la société.

## VIII. ACTIONNARIAT

### A. Principaux actionnaires

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et d'après la meilleure connaissance qu'en a la société, vous trouverez ci-dessous l'identité des personnes physiques et morales détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois-vingtième, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers ou des dix-neuf-vingtième du capital ou des droits de vote aux assemblées générales, au 31 décembre 2020 :

	Nombre d'actions	% du capital
Stéphane LE ROUX	1 331 334	0,05%
Tinavi Medical Technologies	746 044	0,03%
Autres	2 630 682 067	99,92%
Total	2 632 759 445	100,00 %

### B. Auto détention – Programme de rachat d'actions

Les actions auto détenues au 31 décembre 2020 représentent un total de 705 496 actions pour un total de 144 050 euros.

Sur l'exercice, 7 297 732 actions ont été achetées (au prix moyen de 0,0043€) et 6 887 597 actions vendues (au prix moyen de 0,0045€).

Un contrat de liquidité a été signé avec Portzamparc Société de Bourse.

Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale 26 mai 2020, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce et du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, selon les modalités suivantes :

Titres concernés : actions ordinaires.

Code Mnémonique / Code ISIN : ALSPW / FR0011398874

Autorisation de l'opération : Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2020.

Part maximale du capital dont l'achat a été autorisé par l'Assemblée Générale : 10% des actions composant le capital social.

Prix maximum d'achat : 5€ (cinq euros).

Montant maximum des fonds disponibles pour les besoins du présent programme : deux cent vingt-sept millions deux cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent trente-cinq (227 285 535,00) euros.

Objectifs par ordre de priorité :

- favoriser la liquidité et animer le cours des titres de la société par l'intermédiaire d'un Prestataire de Services d'Investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- annuler les titres ainsi rachetés par voie de réduction de capital, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale des actionnaires, statuant en matière extraordinaire, d'une résolution spécifique portant sur cette réduction de capital,
- attribuer des actions aux salariés ou mandataires sociaux de la société et des sociétés françaises ou étrangères ou groupements qui lui sont liés dans les conditions légales et réglementaires, notamment, dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par voie d'attribution gratuite d'actions ou dans toute autre condition permise par la réglementation,
- remettre, dans la limite de cinq pour cents (5 %) du capital social, les actions en paiement ou en échange, notamment, dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- attribuer les actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toutes autres manières, à des actions existantes de la société.

Modalité de rachat : Les achats, cessions ou transferts peuvent être effectués par tous moyens, en une ou plusieurs fois, sur le marché ou hors marché, y compris par des transactions de blocs de titres (la part maximale du programme de rachat pouvant être effectué par voie d'acquisition ou de cession de bloc de titres pouvant atteindre la totalité du programme autorisé.

Durée du programme : 18 mois

#### **IX. OPERATIONS DES DIRIGEANTS ET DES PERSONNES MENTIONNEES A L'ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER SUR LES TITRES DE LA SOCIETE**

Conformément aux dispositions de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier et de l'article 223-26 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, nous vous rappelons que les actionnaires doivent être informés des opérations visées à l'article L. 621-18-2 qui ont été réalisées au cours de l'exercice écoulé, par les personnes visées audit article.

Au cours de l'exercice écoulé, aucune opération visée à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier n'a été réalisée.

#### **X. PARTICIPATION DES SALARIES**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit au 31 décembre 2020.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel au 31 décembre 2020, selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce, est nulle.

#### **XI. ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES ET DE STOCK OPTION**

Néant.

## **XII. CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L. 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE**

Nous vous demandons de prendre acte du fait qu'aucune convention nouvelle entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé, et que les conventions conclues et autorisées antérieurement se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux Comptes a reçu toutes informations nécessaires pour l'établissement de son rapport spécial.

## **XIII. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE**

### **A. Choix du mode d'exercice de la direction générale**

Conformément à l'article R. 225-102 du Code de commerce, nous vous rappelons que le Conseil d'Administration, dans sa séance du 22 novembre 2012, a décidé que la direction générale de la société est assumée par le Président du Conseil d'Administration.

### **B. Etat des mandats des Administrateurs et des Commissaires aux Comptes**

#### **1. Renouvellement des mandats des administrateurs**

Aucun mandat d'administrateur n'arrive à échéance à la présente Assemblée Générale.

#### **2. Mandats des commissaires aux comptes**

Aucun mandat de Commissaire aux Comptes n'arrive à échéance à la présente Assemblée Générale.

#### **3. Rémunération allouée aux administrateurs**

Nous vous proposons d'allouer une enveloppe annuelle d'un montant maximum de deux milles (2 000,00) euros afin de rémunérer les administrateurs (indépendants) au titre de l'exercice en cours et des exercices ultérieurs, jusqu'à ce qu'une nouvelle décision de l'Assemblée Générale des actionnaires en décide autrement.

### **C. Procédures de contrôle interne**

La Société a mis en place des dispositions en matière de contrôle interne en vue d'assurer une gestion financière rigoureuse et une maîtrise des risques.

Une description des principales dispositions existantes en matière de contrôle interne est présentée ci-dessous.

Le système de contrôle interne du Groupe est constitué d'un ensemble de mécanismes de contrôle et de services externes mis en place par la direction en vue d'assurer une gestion saine et efficace des affaires et des biens de l'entreprise.

#### **Informations comptables et financières :**

La tenue de la comptabilité de la société est régie par le code de commerce et, plus généralement, par l'environnement légal et réglementaire, en conformité avec les dispositions du Plan Comptable Général. Dans ce cadre, et outre les documents obligatoires, sont établis :

- un suivi quotidien des positions bancaires et des prévisions hebdomadaires ;
- une situation hebdomadaire de la facturation ;
- une situation mensuelle du chiffre d'affaires par client et par gamme, des encaissements et de l'encours client ainsi que des stocks ;
- des états financiers de gestion mensuels suite à la mise en place de clôtures comptables mensuelles et le développement de nombreux reportings de gestion ;
- la mise en place d'une politique de gestion de projets société commune à l'ensemble des services ;
- la mise en place de suivi budgétaires mensuels (analyse des écarts réel-budget) et un processus de reforecasts bi-annuel à compter de 2021 ;
- la mise en place d'une politique de prévisions incluant la collecte d'informations de clients et élaborée en concertation entre les départements commercial, supply et finance .

La fonction financière est gérée en interne par le Directeur Administratif et Financier. La fonction comptable est assurée avec l'assistance d'un expert-comptable extérieur et indépendant (BBM Baker Tilly 4 rue Paul Valérien Perrin, 38 170 Seyssinet).

La réalisation de la paie et la revue fiscale sont confiées à cet expert-comptable.

Les comptes établis en normes françaises sont produits avec l'assistance du cabinet d'expertise comptable et sont soumis pour audit aux commissaires aux comptes de la Société. La direction administrative et financière reporte au Président Directeur Général de la Société.

#### **D. Conséquences sociales et environnementales de l'activité de la société**

La nature des activités du Groupe n'entraîne pas de risque significatif pour l'environnement.

Pour autant, la Société est soucieuse des problématiques d'environnement et de développement durable et développe une approche digitale (axe prioritaire du plan marketing 2021).

Ainsi, Spineway développe un projet de catalogue numérique et dématérialisation des brochures techniques. L'évolution constante des produits nécessite en effet des mises à jour fréquentes. De même, la Société fournit les modèles informatisés de ses documentations à ses distributeurs et leur propose d'imprimer localement des documentations, afin de réduire les dépenses énergétiques liées au transport de documents. Par ailleurs, la Société a conçu, en interne, une structure de stand (congrès, salons) évolutive et réutilisable, qui permet de réduire le gaspillage lié à la destruction de menuiseries à usage unique (pratique la plus répandue). La réutilisation d'une structure évolutive permet en outre de donner un nouvel aspect au stand Spineway, au fil de l'évolution de ses stands de congrès, en ajoutant à la structure antérieure. De même, un projet de gestion électronique des signatures permettra d'accélérer le projet dématérialisation et de limiter topotes les impressions au strict minimum.

Votre Conseil vous invite, après la lecture de son rapport complémentaire et des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

A Ecully,  
Le 11 février 2021

**Le Conseil d'Administration,**  
Stéphane LE ROUX.

**SPINEWAY**

Société Anonyme au capital de 663 161,26 euros  
Siège social : 7 Allée du Moulin Berger, Bâtiment 7  
69130 Ecully

484 163 985 RCS Lyon

---

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 8 MARS 2021**

**Tableau des résultats des cinq derniers exercices**